

## CHRS CHEMIN VERT



RAPPORT D'ACTIVITÉ

**2021**

# PROJET ASSOCIATIF DE L'ÎLOT

---

**Nous croyons en l'Homme, en sa capacité à réagir, à se prendre en main lorsqu'il est meurtri, rejeté, en situation de précarité ou d'exclusion.**

En nous appuyant sur la volonté et les aptitudes des personnes que nous accueillons, nous voulons les aider à se reconstruire, à se réinsérer dans la société pour autant qu'elles en ressentent le besoin, à se rétablir sur les plans personnel, familial, professionnel, moral et spirituel. Dans le respect de la personne humaine, nous voulons mettre en œuvre, pour le temps nécessaire à chacun, des actions conjuguant professionnalisme et chaleur humaine.

La vocation de l'Îlot est l'accueil et la réinsertion des personnes rejetées de la société et en grande détresse. Nous portons une attention particulière à celles qui font ou ont fait l'objet d'une peine de justice, parmi lesquelles les sortants de prison ou les personnes bénéficiant d'un aménagement de peine, et qui sont bien souvent tenues à l'écart des grands élans de compassion et de générosité.

Ne pouvant satisfaire l'ensemble des besoins et offrir la totalité des services, l'Îlot se concentre sur l'hébergement et l'accompagnement des personnes dans leur démarche personnelle et volontaire visant à retrouver un statut de citoyen et de membre du corps social, notamment par l'accès au logement et à l'emploi.

L'accompagnement inclut des actions d'insertion par l'activité économique. L'association complète ses services en s'appuyant sur les partenaires extérieurs nécessaires à la prise en compte globale des attentes des personnes accueillies.

# SOMMAIRE

---

<b>QUELQUES MOTS SUR L'ANNÉE ÉCOULÉE .....</b>	<b>4</b>
<b>L'ÉTABLISSEMENT .....</b>	<b>5</b>
1. BIEN PLUS QU'UN HÉBERGEMENT .....	5
2. ÉQUIPE.....	5
3. MOYENS FINANCIERS .....	6
<b>LE PARCOURS DES PERSONNES ACCUEILLIES EN 2020 .....</b>	<b>7</b>
1. PROFIL .....	7
2. MOYENNE D'ÂGE.....	10
3. ÉTAT DE SANTÉ .....	11
4. SITUATION AU REGARD DE LA JUSTICE.....	14
<b>LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE .....</b>	<b>14</b>
1. VIE DE L'ÉQUIPE .....	14
2. ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT.....	15
3. ÉVALUATION INTERNE .....	15
<b>PERSPECTIVES 2022 .....</b>	<b>22</b>
1. PERSPECTIVES 2022 .....	22
<b>MERCI À NOS PARTENAIRES .....</b>	<b>23</b>

# QUELQUES MOTS SUR L'ANNÉE ÉCOULÉE

---

L'année a été marquée par de nombreux changements qui ont fait évoluer les modalités d'accueil des personnes accompagnées.

## Le retard des travaux

À noter que la date de démarrage des travaux du Bâtiment A de l'établissement qui était prévue début janvier 2021 a été reportée à mars 2022, et ce pour plusieurs raisons :

- La crise sanitaire ;
- L'envolée des prix des matières premières qui a nécessité le relancement d'un appel d'offres par le bailleur social, afin de minimiser l'augmentation des coûts du chantier ;
- Le processus administratif avec la mairie de Paris qui a été retardé en conséquence.

## L'aménagement des espaces d'accueil et de travail dans le BAT B

Dès janvier 2021, l'établissement avait réaménagé le bâtiment B du collectif afin que le centre puisse assurer une continuité d'activité dans le souci de préserver une qualité d'accueil et d'accompagnement.

- La grande salle polyvalente dédiée aux activités et au partage des repas a été fermée. Cette fermeture a coïncidé avec les mesures de prévention au COVID 19. La prise des repas en commun des résidents s'est transformée en distribution individuelle de repas à partir de la guérite de la cuisine.
- L'entrée principale du CHRS par la rue du Chemin Vert donnant sur un patio a été fermée. Un nouvel accès a été créé par une porte donnant directement sur l'avenue de la République.
- L'installation d'un système d'ouverture de la porte avec un badge pour les résidents et les salariés.
- L'emménagement des bureaux de l'équipe socioéducative dans les espaces de travail des AQI IDF.
- L'ouverture d'un espace de travail à proximité du CHRS pour les réunions d'équipe, le Groupe d'Analyse des Pratiques, les entretiens individuels.

## La finalisation du plan de relogement

Le plan de relogement de 30 résidents initié dès septembre 2020 a continué à se déployer dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2021 avec l'ouverture d'hébergements en diffus à Aubervilliers.

En 2021, la capacité d'accueil de l'établissement est de :

- 30 places en collectif dans le bât B du CHRS dans le 11<sup>ème</sup> arrondissement ;
- 18 chambres réparties sous la forme de T2 ou de T3 dans 10 appartements loués auprès du bailleur social 3 F et situés rue de Chevaleret dans le 13<sup>ème</sup> arrondissement ;
- 12 chambres réparties sous la forme de T3 ou de T4 dans 5 appartements loués auprès du bailleur social RIVP à Aubervilliers.

Les travaux n'ont ainsi pas impacté la capacité d'accueil de 60 places du CHRS.

# L'ÉTABLISSEMENT

---

## 1. Bien plus qu'un hébergement

Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale Îlot Chemin Vert accompagne et héberge 60 hommes de 18 à 60 ans sous-main de justice et/ou sortant de prison.

Comme le souligne le récent rapport de l'Abbé Pierre sur la réinsertion des personnes sortantes de prison « *il faut du temps, après la sortie de prison, pour restaurer une situation administrative, décrocher une formation, un emploi et un logement stable, renouer des liens avec sa famille, nouer des relations sociales. L'expérience montre l'importance de l'écoute, de l'investissement et de la stabilité des intervenants ...* »

Le parcours des personnes accompagnées par le CHRS Îlot Chemin Vert est pour la plupart d'entre elles constitué de ruptures successives qui proviennent de plusieurs facteurs.

- Facteurs sociaux : le fait d'avoir été déscolarisées autour de l'adolescence ou de la pré adolescence et de se retrouver ensuite livrés à elles-mêmes sans perspective de projet.
- Facteurs culturels : pour certaines, le sentiment de vivre entre deux cultures et deux pays, sans avoir pu encore concilier cette double appartenance.
- Facteurs économiques : le cumul d'expériences professionnelles de courte durée et physiquement assez éprouvantes (tous les métiers autour de la livraison à domicile ...).

L'expérience carcérale renforce ce sentiment de rupture et de perte de confiance

L'équipe prend en compte toutes ces dimensions. Le projet éducatif d'Îlot Chemin Vert est de donner les ressources nécessaires à la personne pour que celle-ci retrouve une place pleine et entière dans la société. Via l'élaboration d'un parcours d'étapes, il s'agit d'accompagner la personne à surmonter ses craintes. Peu à peu le résident se sent plus confiant en ses capacités. Ses relations avec les autres s'apaisent.

C'est un travail exigeant qui requiert à la fois de la bienveillance mais aussi la mise en place d'un cadre structurant.

## 2. Équipe

L'équipe se compose de 13 professionnels mobilisés au service de l'accueil et de l'accompagnement des personnes hébergées. Ils sont garants d'un cadre bienveillant et sécurisant pour permettre à des personnes souvent en perte de repères de coconstruire un projet d'insertion et de le mener à bien.

- **1 responsable du CHRS (1 ETP)** gère le centre dans toutes les dimensions opérationnelles (administratives, RH, socioéducatives)
- **4 éducateurs spécialisés (4 ETP)** accompagnent les 60 résidents vers un retour aux droits, à la santé, à l'emploi, au logement et à la citoyenneté en lien avec des partenaires

- **3 agents d'accueil sont en charge de tous les aspects de la vie quotidienne des résidents** : gestion du courrier, des inscriptions à la buanderie, de la prise des commandes des repas et leur distribution, de l'hôtellerie (draps, couverture...). Ils ont également un rôle de médiation dans les moments de tension. Ils assurent une présence de proximité auprès des personnes qui rassure et conforte.
- **Les agentes d'entretien (2 ETP) assurent** la propreté des espaces communs (couloirs, escaliers, salle polyvalente, sanitaires et douches) et des bureaux de l'équipe.
- **L'ouvrier hautement qualifié (1 ETP) entretient** le bâtiment (peinture des chambres, problème de fuite d'eau, de sanitaires, de punaises de lit...). Des prestataires interviennent en complément de son activité.
- **Les veilleurs de nuit (2 ETP) sont en charge** la sécurité du lieu pendant la nuit. Ils notent les allers et venues des personnes et contrôlent les entrées. Ils sont aussi présents lorsque les personnes éprouvent le besoin de parler et de se confier.

### 3. Moyens financiers

**Les charges d'exploitation représentent 1 213 123€, qui se répartissent entre :**

- ✓ Les frais de personnel : 67,4%
- ✓ Les achats/fluides : 7,4%
- ✓ Les locations immobilières et les services extérieurs : 16,4%
- ✓ Les amortissements : 2,7%
- ✓ Les autres charges et taxes : 6,1%

**Pour couvrir ces charges, l'Îlot a eu recours à 3 sources de financement :**

- ✓ Subventions publiques : 91,8%
- ✓ Participation des personnes : 5%
- ✓ Fonds propres, dons et autres produits : 3,2%

# LES PERSONNES ACCUEILLIES EN 2021

---

## 1. Profil

En 2021, l'établissement a accompagné et hébergé 85 hommes seuls de 18 à 60 ans et accueilli 31 nouveaux résidents. Ces données sont comparables à celles de 2020 (81 personnes accompagnées et 28 nouveaux résidents).

### Les modalités d'admission

Il existe deux modalités d'admission :

- **Le SIAO** en collaboration avec le comité hébergement du SPIP de Paris adresse des propositions de candidatures au CHRS. Ces candidats ont en commun d'être soit sous-main de justice et d'avoir des mesures judiciaires à respecter ou de sortir d'incarcération depuis moins de 6 mois et de se retrouver sans solutions d'hébergement.
- **Les Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (SPIP)** du milieu ouvert ou du milieu fermé principalement d'Ile de France adressent au CHRS des demandes d'aménagement de peine : Placement Extérieur (PE) ou Détention à Domicile sur Surveillance Electronique (DDSE). Depuis 2019, le CHRS a renoué avec les permanences en détention à la Maison d'arrêt de Fleury-Merogis, puis en 2020 à la Maison d'arrêt de Fresnes et enfin de Paris La Santé.

En 2021, nous recensons 68 entretiens de pré admission dont 33 entretiens de pré admission orientés par le SIAO et 35 par les Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation des maisons d'arrêt de Paris La Santé, Fresnes et Fleury-Merogis et du SPIP milieu ouvert 75.

- Sur les 33 orientations par le SIAO, 16 candidatures ont été validées soit 49 % des orientations.
- Sur les 35 candidatures pour un aménagement de peine 15 d'entre elles ont été validées soit 42% des orientations.

### Communiquer sur le plan de relogement auprès des partenaires

En octobre 2021, une réunion de travail a lieu avec un responsable du Pôle habitat, la coordinatrice et la régulatrice des publics spécifiques du **SIAO 75** et le CHRS pour une présentation du plan de relogement.

L'objet de la rencontre était aussi de définir le profil des personnes orientées vers le diffus et vers le collectif. En effet, en 2021, l'équipe a commencé à orienter des personnes directement vers les hébergements en diffus sans passer par une phase préalable d'adaptation dans le collectif. **Cette rencontre a permis d'éclaircir le nouveau fonctionnement du CHRS dans le cadre des travaux et de faire un point sur les refus d'admission afin d'améliorer le nombre d'acceptation des candidatures.**

28 septembre 2021, une rencontre institutionnelle avec le **MRS** et l'équipe socio-éducative a été organisée dans l'objectif de renforcer les liens de partenariat entre les deux structures. Le MRS en coordination avec le SIAO propose des orientations de personnes sortant d'incarcération depuis moins de 6 mois vers le CHRS.

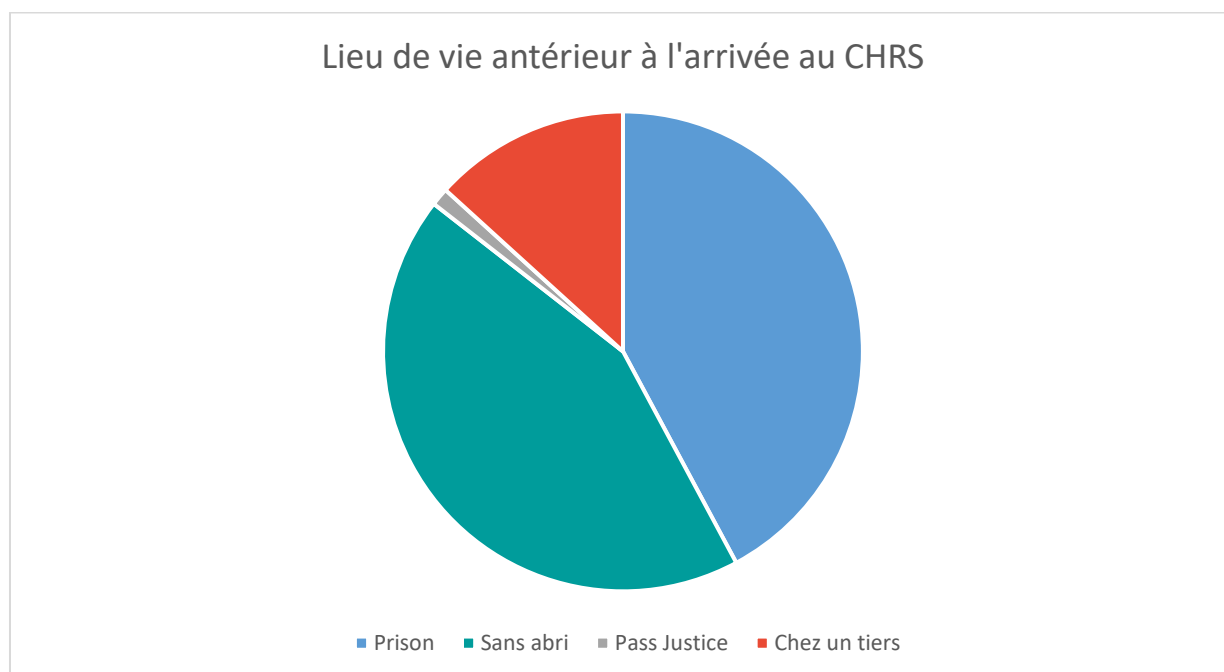
Ce fut une rencontre très positive qui a permis au MRS de mieux comprendre le fonctionnement du CHRS pendant les travaux et a incité l'équipe de Chemin Vert à plus d'échanges avec les bénévoles pour mieux préparer l'arrivée de la personne.

### Nombre de nouveaux résidents accueillis par mois en 2021

Janvier	0
Février	1
Mars	0
Avril	3
Mai	3
Juin	3
Juillet	4
Aout	4
Septembre	2
Octobre	2
Novembre	3
Décembre	6
<b>Total</b>	<b>31 entrées</b>

### Lieu de vie des personnes avant leur entrée au CHRS

42% des personnes hébergées vivaient dans la rue avant d'être accueillies au CHRS



Le nombre de personnes sans domicile fixe accompagnées est de plus en plus significatif.

Ceci a un impact à la fois sur les modalités d'accueil proposées au CHRS et sur le temps de séjour du résident dans l'établissement. En effet, la réinsertion d'une personne qui a vécu



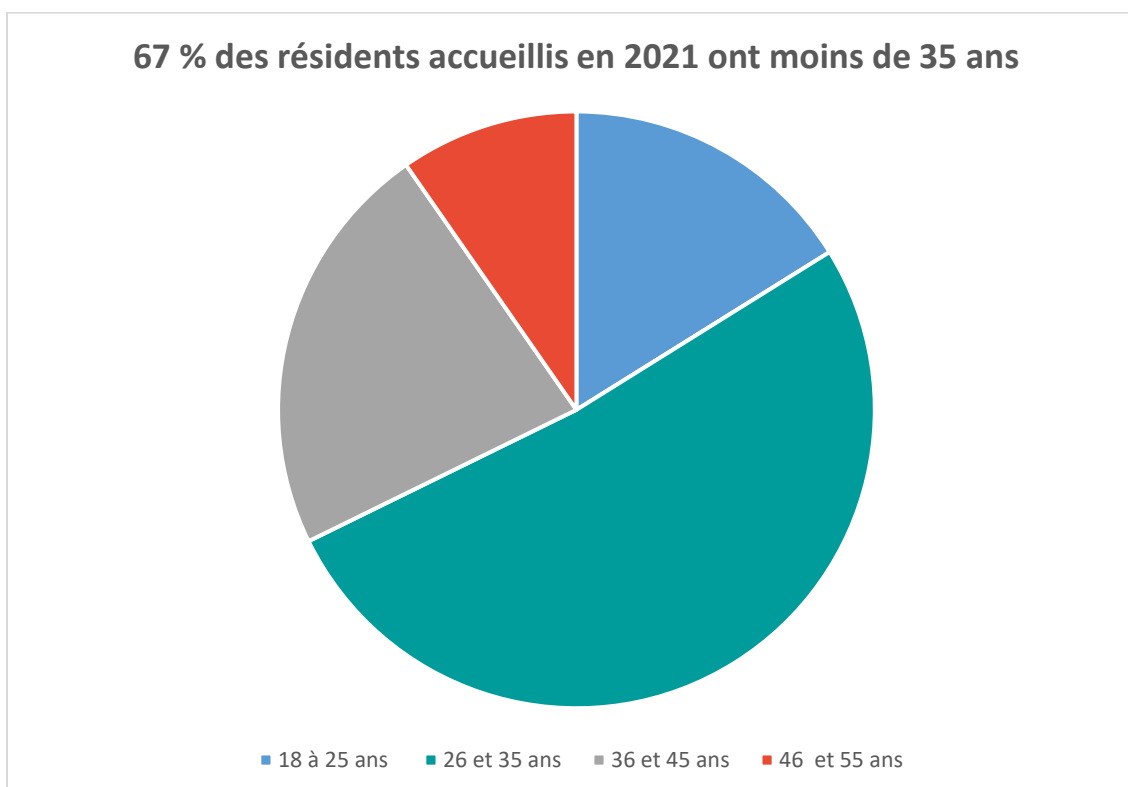
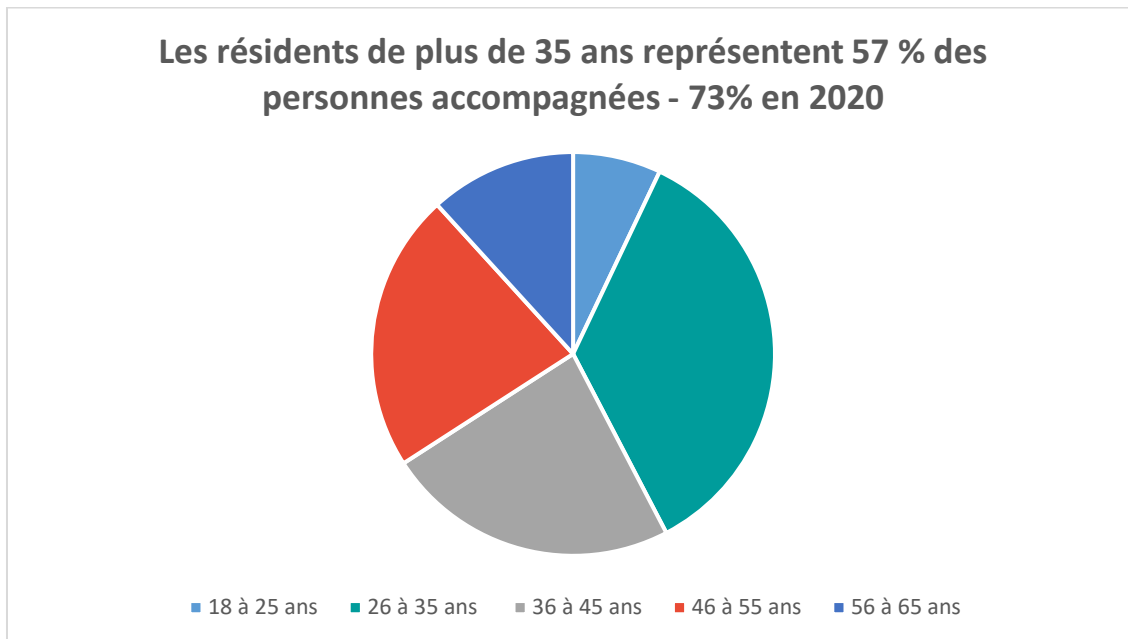
dans la rue et a alterné des périodes d'incarcération nécessite du temps et de la progressivité dans le parcours.

Les personnes ont appris à survivre dans un contexte de violence grâce à une forte solidarité entre « pairs ». Les résidents habitués à vivre dehors éprouvent à la fois une impression de soulagement d'avoir enfin un lieu où se poser mais aussi d'inquiétude à devoir quitter tout un environnement qui les a soutenus et où ils ont leurs repères.

La sortie de la rue s'effectue par étape. Il n'est pas rare que la personne ne dorme qu'une ou deux nuits par semaine dans l'établissement les premiers temps. La vigilance de l'équipe permettra dans un premier temps de repérer la présence effective de la personne et d'amener cette dernière à faire le deuil de ses anciennes habitudes. Peu à peu, la personne se familiarise avec son nouvel environnement et commence à prendre confiance. Le travail en réseau est privilégié notamment avec les éducateurs qui ont pu accompagner le résident pour faciliter un passage de relais entre professionnels.

## 2. Moyenne d'âge

On constate un rajeunissement du public par rapport à 2020



Tout en observant un rajeunissement des personnes accompagnées, il a été constaté une dégradation de l'état de santé de résidents de plus de 55 ans.

## Focus sur l'accompagnement des personnes accueillies rencontrant des problèmes de santé liés notamment au vieillissement

Le CHRS accueille actuellement 8 résidents âgés entre 55 et 62 ans qui développent des problèmes de santé allant de problèmes de genoux ou de hanches qui nécessitent des interventions chirurgicales à des pathologies plus invalidantes (maladie de Parkinson, troubles liés à l'alcoolisme : dépression, perte de repères, absence de mémoire, ...).

Ces personnes n'ont plus accès au marché du travail compte tenu de leurs difficultés. Leurs ressources sont de ce fait limitées et proviennent essentiellement du RSA ou de l'AAH.

Cette absence de perspective provoque souvent des états dépressifs qui impactent leur qualité de vie.

Pour proposer une réponse adaptée, l'équipe socio-éducative a initié des coordinations de parcours de soins en lien avec des médecins généralistes de l'**Institut Alfred Fournier** rue de Chevaleret (11<sup>ème</sup> arrondissement) et les services hospitaliers. Un bénévole de Chemin Vert a accompagné un résident à ses rendez-vous médicaux.

Également, l'équipe s'est mise en lien avec le service de la **Mairie de Paris en charge des aînés** pour mettre en place des activités et travailler la recherche d'un lieu d'hébergement adapté et pérenne en liens avec les services sociaux hospitaliers.

En parallèle, les travailleurs sociaux référents accompagnent désormais les personnes de plus de 55 ans à créer un compte retraite afin qu'elles puissent se projeter.

L'équipe veille surtout à ce que ces personnes ne s'enferment pas sur elle-même.

Cette question de l'orientation de personnes sans perspective professionnelle et atteintes de pathologie a nécessité une adaptation des pratiques de l'équipe : ainsi le projet en cours est de proposer à des bénévoles du CHRS d'assurer une présence régulière et conviviale auprès de ces personnes.

## 3. État de santé

Un tiers des personnes accompagnées au CHRS Îlot Chemin Vert, dont certaines de moins de 25 ans, est concerné par un problème de polyaddictions.

### La prégnance des problématiques d'addiction

La place des soins est devenue centrale au CHRS. Elle est principalement travaillée par des orientations vers les Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie - CSAPA. Une des premières missions du travailleur social est d'inciter la personne accompagnée à choisir un médecin référent qui pourra devenir l'interlocuteur privilégié de l'addictologue du CSAPA.

En 2021, le CHRS a cherché à tisser des liens avec le **CSAPA Pierre Nicole**, proche de la Maison d'Arrêt de Paris La Santé. Une rencontre institutionnelle a eu lieu entre les deux équipes en présence du directeur médical du CSAPA pour imaginer des synergies. L'ambition initiale était d'orienter des résidents de Chemin Vert vers un Centre Thérapeutique Résidentiel de Pierre Nicole comme projet de transition vers un arrêt de la consommation. Malheureusement, ce projet n'a pu se réaliser. Mais il reste toujours d'actualité. Le directeur médical a favorisé une rencontre avec la **nouvelle médecin coordinatrice du CSAPA Vaucouleurs** qui dépend du CSAPA Pierre Nicole et géographiquement proche du CHRS.

L'équipe a également initié des collaborations avec le **service addictologie de l'hôpital Pitié Salpêtrière**. Un séjour de sevrage a été coorganisé avec un résident au Centre Malvau à Amboise.

**En complément des orientations vers le CSAPA, l'équipe a repris contact avec les Alcooliques Anonymes (AA)** pour relancer un projet de permanence dans l'établissement. Un projet de convention est à l'étude pour début 2022.

### **Vignette/ Monsieur X**

*Monsieur X a passé 17 ans en incarcération. C'est un professionnel de l'hôtellerie qui n'envisage pas de continuer à travailler dans ce secteur. A son entrée au CHRS, il dit consommer environ 4 à 5 canettes de bières par jour. Depuis de nombreuses années, Monsieur est accompagné par le service de médecine addictologique de l'hôpital Fernand Vidal. Il a établi des liens de confiance avec le service et son médecin addictologue.*

*Tout au long de ces derniers mois, Monsieur paraît gérer ses consommations. Puis les périodes de confinement liées au COVID 19 le fragilisent. Courant 2021, son addictologue note des périodes d'alcoolisation très importantes et un état dépressif qui nécessitent une hospitalisation.*

*Monsieur refuse de suivre une nouvelle cure. Il ne maîtrise plus ses consommations et mange très peu.*

*L'équipe socio-éducative s'inquiète de son état de santé et multiplie les appels auprès des pompiers car Monsieur n'arrête pas de chuter.*

*L'équipe sollicite l'équipe mobile d'accueil psychiatrique des arrondissements 11 et 12 pour qu'elle puisse intervenir auprès du résident. Un infirmier se déplace au centre ainsi qu'un médecin psychiatre mais Monsieur continue à refuser toute démarche de soin.*

*Monsieur étant toujours sous-main de justice dans le cadre d'un sursis de mise à l'épreuve, sa Conseillère Pénitentiaire d'Insertion et de Probation sur demande du référent social vient au CHRS le rencontrer.*

### **Evaluer un problème de santé mentale**

L'équipe du CHRS ne comprend pas de personnel médical. L'orientation vers un psychologue est proposée aux résidents à leur arrivée au regard de la complexité de leur parcours de vie. Rares sont les résidents qui acceptent de rencontrer un psychologue dans un premier temps. Les rencontres avec les partenaires de santé mentale sont donc essentielles pour aborder des situations des résidents dans le respect du secret médical.

### **Les partenaires de la coordination de santé mentale :**

**Le Centre Médico Psychologique - CMP République.** Une équipe référente de deux travailleurs sociaux a participé à l'ensemble des rencontres avec le Médecin psychiatre du CMP, le psychologue et les infirmières. Le fait de mettre en place des interlocuteurs fixes a permis de stabiliser et de développer les relations de partenariat avec le CMP. Ce rendez-vous a lieu environ toutes les 8 semaines. La réunion permet d'échanger autour de situations des personnes hébergées qui ont un suivi psychologique au CMP, dans le respect du secret médical.

**Bilan 2021 des rencontres avec le CMP République :**

5 rencontres ont pu se tenir en 2021 malgré la COVID 19.

10 personnes bénéficient d'un suivi avec le CMP soit 17% des résidents. Pour l'essentiel, toutes ces personnes étaient déjà suivies en 2020, excepté deux personnes Mr SK, Mr APG.

Actuellement trois des résidents suivis au CMP, vivent dans l'un des hébergements en diffus dans le 13<sup>ème</sup> arrondissement. **Malgré le changement d'arrondissement du lieu d'hébergement, la chaîne de soins a été préservée pour le résident.**

Trois résidents ont demandé une attention particulière ayant abouti pour deux d'entre elles à une sollicitation de l'USPICC - Unité de Soins Psychiatriques de Particulière Intensité et d'Intervention de Crise.

**L'Unité de Soins Psychiatriques de Particulière intensité et d'intervention de crise.**

En 2021, l'équipe a sollicité L'USPPIIC pour des situations de résidents qui montraient des signes alarmants de confusion mentale. La temporalité des soins psychiques et celle de l'action sociale ne répondent pas toujours aux mêmes urgences ce qui peut créer un sentiment de frustration pour l'équipe socioéducative.

Le projet est de tisser des liens plus étroits avec l'unité mobile pour trouver des modalités d'actions communes. La plupart du temps, les résidents restent rétifs à l'idée de rencontrer un médecin de santé mentale.

## 4. Situation au regard de la justice

Le sursis avec mise à l'épreuve (SME) est la mesure la plus représentée en 2021 parmi les résidents de Chemin Vert

Pour la deuxième année consécutive, le CHRS a accueilli des résidents bénéficiant d'un Placement Extérieur

	en hébergement
<b><i>Aménagement de peine</i></b>	
semi-liberté	0
DDSE	3
Liberté conditionnelle	1
Placement à l'extérieur	15
<b><i>Peine alternative</i></b>	
Sursis mise à l'épreuve	23
TIG	1
<b><i>Peine principale ou complémentaire en dehors de la prison</i></b>	
Suivi socio-judiciaire	6
<b><i>Dans l'attente d'un jugement</i></b>	
contrôle judiciaire	2
ARSE	0
<b><i>Peine terminée</i></b>	
dans les 6 mois	33
<b>TOTAL</b>	<b>85</b>

## LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

### 1. Vie de l'équipe

Une équipe socio-éducative stable

La stabilité de l'équipe socio-éducative a permis de gérer au mieux tous les changements liés au plan de relogement.

L'équipe s'est investie dans l'élaboration du Plan Stratégique et a participé à des groupes de travail : sur l'accueil du public sous-main de justice dans les établissements, le développement du bénévolat et l'insertion par l'économie.

### **La création d'un pôle hébergement**

En octobre 2021, un poste de Directrice du Pôle Hébergement a été créé dans un souci d'une meilleure mutualisation entre établissements. La Directrice du Pôle a la responsabilité des 8 hébergements de l'ILOT dont celui de Chemin Vert.

Création du territoire d'Ile de France comprenant Villiers/Vincennes, le CHRS du Val de Marne et Chemin Vert, le CHRS parisien avec des réunions communes entre les responsables pour harmoniser les pratiques et fluidifier le fonctionnement.

### **L'implication de bénévoles auprès des résidents**

En lien avec le projet de l'Îlot d'accueillir un nombre plus important de bénévoles, Chemin Vert a pu compter sur la participation active de bénévoles auprès des résidents en lien avec l'équipe socio-éducative.

A titre d'exemples :

Un bénévole a accompagné un résident lors de ses rendez-vous médicaux ce qui a facilité l'adhésion de la personne accompagnée à son parcours de soins.

Un autre bénévole anime un atelier FLE pour des résidents qui ne maîtrisent pas la langue Française.

## **2. Actions d'accompagnement**

### **Pratiques éducatives et accompagnement social avec des hébergements en diffus**

L'ouverture des appartements en diffus a modifié la pratique de l'équipe socio-éducative. Les référents sociaux craignaient de voir leur lien avec les résidents se distendre du fait de l'éloignement géographique qu'impose un hébergement en diffus.

L'équipe a un savoir-faire dans l'accompagnement des résidents partageant un collectif et le travail du lien dans la proximité est un de leur leviers d'action.

Pour faciliter la période de transition, un bureau dédié aux permanences et aux entretiens individuels avec les résidents a été ouvert à proximité des hébergements du 13ème arrondissement de Paris, rue de Chevaleret.

Le projet était à la fois de marquer une présence auprès des résidents, d'établir des contacts réguliers avec les commerçants et le gardien de la loge pour s'assurer qu'il n'y ait pas de problèmes de voisinage et bien sûr de répondre aux besoins des personnes

Il s'est tenu en moyenne 3 permanences par semaine animées par un travailleur social : le lundi, le mardi et le jeudi de 13h à 17h.

L'accompagnement en hébergements en diffus a été pensé comme une étape vers la sortie du CHRS. Les travailleurs sociaux ont ainsi proposé aux résidents qui étaient engagés dans une activité professionnelle stable et autonome de rejoindre un appartement. La plupart l'ont accepté. Ils y ont vu une opportunité de pouvoir vivre « comme tout le monde ».

### Vignette de Pascal Fourcade - Travailleur social

#### *Sur l'hébergement dans le diffus...*

*Annoncés à plusieurs reprises, tout autant reportés, pour autant, force est de constater que notre centre d'hébergement fait l'objet depuis le mois d'octobre dernier d'importants travaux de rénovation. Notre hébergement, et par extension notre accompagnement, s'est naturellement imposé à nous. Aujourd'hui, et alors qu'un nouveau déménagement est programmé pour le mois de septembre prochain, où en sommes-nous et qu'en reste-t-il ?*

*La première question a été la manière d'accompagner ce changement tant dans l'hébergement proprement dit- qui allait être concerné ? Sous quel(s) critère(s) ? Et surtout comment allait se passer une cohabitation « forcée » à 2, voire à 3 ? Ainsi, après les enquêtes réalisées avec l'association VOLIGES, nos premiers usagers ont intégré studios et appartements partagés, d'abord à Paris 13 et depuis début 2021 à Aubervilliers. Aujourd'hui les orientations sont presque totalement intégrées par nos partenaires, et elles se veulent à double vocation :*

- *Antichambre d'une orientation vers le droit commun, après validation d'un parcours d'insertion socioprofessionnelle et l'obtention d'un travail et de ressources stables.*
- *Orientation sociale, via le SIAO 75, hors les personnes placées sous le régime du Placement Extérieur, ou de la Détention à Domicile sous Surveillance Electronique.*

*Au niveau de l'accompagnement social, celui-ci a évolué. Ainsi à nos rendez-vous quotidiens validant les objectifs définis conjointement et à vocation d'insertion, s'est greffé le principe de la Visite A Domicile et modifiant (par ricoché) notre rapport à l'usager. J'ai pu remarquer la modification de la nature même de notre relation- de proximité à Paris 13 et la présence de nos bureaux attenants aux logements- plus complexe à Aubervilliers par défaut de bureau in situ, et qui au final nous contraignent à convoquer l'usager dans nos locaux historiques.*

*Bien sûr, nous avons connu des incidents, et pris de nouvelles sanctions (dont le retour sur notre collectif), mais globalement l'accompagnement se passe bien. La personne accompagnée vit mieux l'hébergement, autant que faire se peut qu'elle respecte le nouveau cadre posé tant au niveau institutionnel- qu'à celui individuel et posé par le Co hébergé partageant l'hébergement dans ses parties communes (salle de bain, toilettes, cuisine). D'ailleurs j'ai pu noter comment chacun s'est approprié les lieux là par l'ajout de mobilier personnel (en plus de celui que nous fournissons), ici par l'organisation même des tâches communes (ménages, préparation des repas...). Certains paient leur PAF par virement, à la manière d'un loyer de droit commun.*

*Il en va de même au niveau de nos partenaires, que nous pouvons recevoir décemment et ainsi développer au mieux notre collaboration mutuelle dans l'intérêt commun de l'usager.*



*En conclusion, tant au niveau de l'utilisateur qu'à celui de notre travail social, le bilan est globalement positif, dès lors qu'un bureau de proximité est là. L'expérience sur le site d'Aubervilliers étant plus contrastée, voir heurté nous a clairement éclairés sur cette dimension de présence. Les usagers- que nous accompagnons présentent des parcours de vie cabossés, émaillés d'expériences d'hébergement compliqués, avec de plus en plus souvent une période plus ou moins longue d'errance dans la rue (ou dans des solutions fragiles, et précaires), nécessitent de notre part une présence de plus en plus visible et facilement accessible.*

Pascal FOURCADE

### L'accès à l'emploi pour lutter contre la récidive et réussir un projet d'insertion.

D'une façon générale, les nouveaux résidents ne possèdent pas une expérience stable d'emploi. Certains n'ont plus travaillé depuis plus de 2 ou 3 ans voire n'ont jamais exercé d'activité professionnelle. De ce fait, les résidents rencontrent des difficultés à se projeter dans un type de métier en particulier. La plupart du temps, ils sont tentés par les métiers de service car polyvalents : la livraison de repas à domicile ou la manutention.

L'accès à l'emploi et à la formation est le moyen de lutter contre la récidive et donc de permettre la réussite d'un projet d'insertion.

L'équipe dispose de plusieurs leviers pour orienter les résidents vers l'emploi :

- La Plateforme de l'Inclusion, un dispositif d'état pour l'insertion par l'Activité économique qui rapproche les employeurs des candidats. Les travailleurs sociaux ont désormais la possibilité d'y positionner des candidats.
- L'orientation vers l'association WAKE UP Café qui propose des parcours de préparation à l'emploi et dispose d'un réseau d'entreprises partenaires. 3 résidents ont bénéficié d'un co-accompagnement avec cette association en 2021.
- L'orientation vers l'association FAIRE qui dispose d'un programme spécifique contre la récidive. 5 résidents ont été orientés vers cette association à la sortie de la détention.
- L'orientation vers la mission locale pour les résidents de moins de 25 ans.
- Les offres d'emplois transmises directement par la ville de Paris.
- Les offres d'emploi d'insertion coordonnées par le Mouvement de Réinsertion Sociale (MRS).
- Des agences d'intérim qui sollicitent le CHRS pour des partenariats.
- Un groupement d'employeurs de la Construction : GEIC Ile de France, 2 résidents ont pu participer à des recrutements.

#### **En synthèse,**

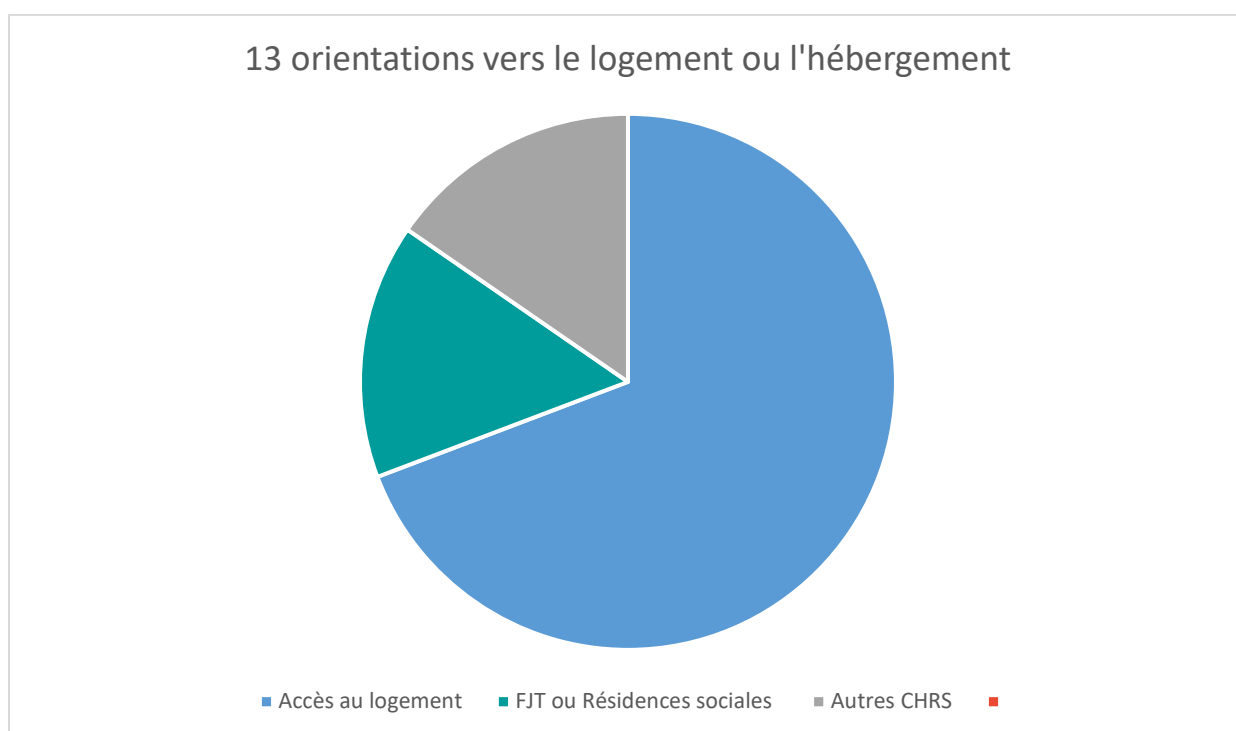
- 32 résidents exerçaient, ou ont exercé, un emploi soit 37% des personnes accompagnées.
- 43 personnes étaient en recherche d'emploi et accomplissaient des démarches actives, soit 55 % des résidents.
- 10 personnes étaient éloignées de l'emploi.

**Le projet pour 2022** est de se rapprocher de Pôle Emploi afin de coordonner les actions de recherche d'emploi entreprise par l'équipe.

### Les modalités de sortie du CHRS

#### 32 personnes sont sorties du CHRS en 2021 (versus 31 en 2020)

- 13 sorties positives
- 3 départs volontaires pour projets personnels (hôtel social, voyage à l'étranger...)
- 2 personnes sont parties du CHRS sans prévenir de leur départ
- 3 personnes ont été exclues pour non-respect du règlement de fonctionnement
- 7 personnes ont été incarcérées
- 1 personne est décédée
- 3 contrats n'ont pas été renouvelés



**A noter : Les 13 situations qui ont été orientées vers un logement ou un hébergement stable ont une durée de séjour supérieure à 19 mois.**

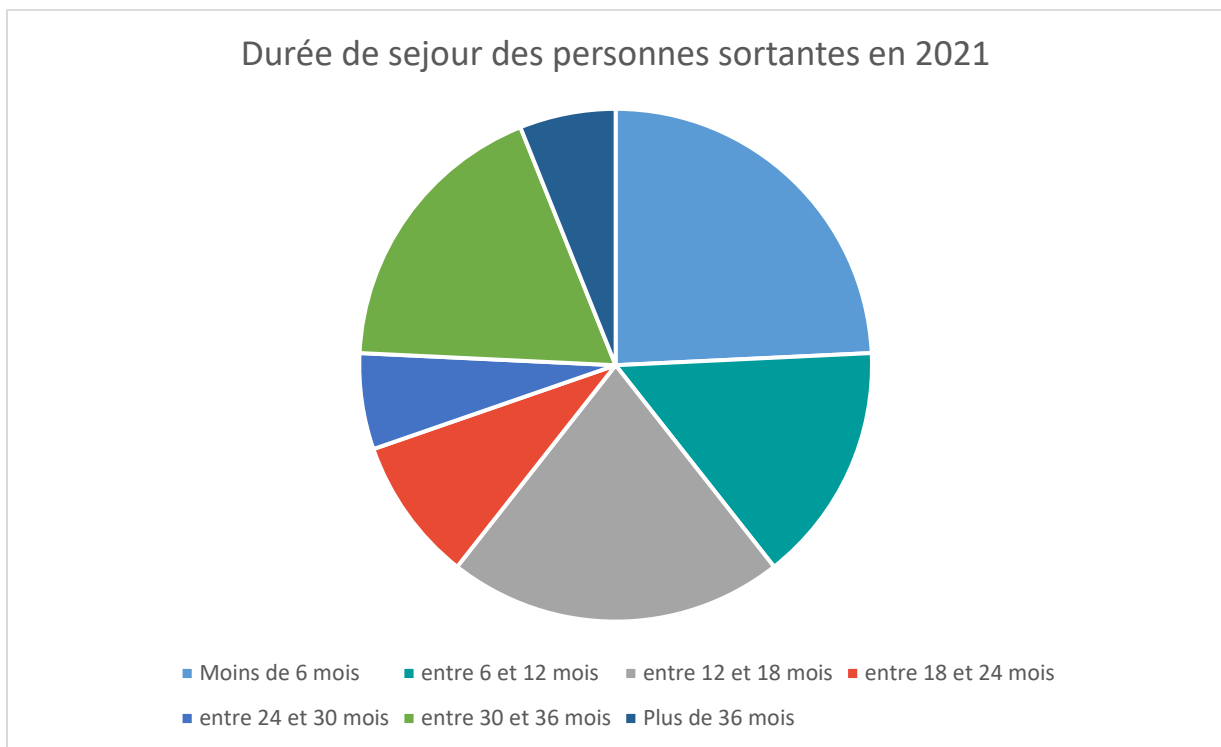
**L'accès à l'emploi et à la formation des personnes sorties du CHRS : sur 32 résidents sortis, 15 étaient en activité (soit 47% des résidents sortis en 2021).**

- 4 résidents avaient un contrat en CDI.
- 3 résidents avaient un contrat en CDD.
- 2 résidents travaillaient avec le statut d'Intérimaire.

- 2 résidents avaient créé un statut d'auto-entrepreneur.
- 4 résidents suivaient une formation.

**A noter : Les 4 résidents qui ont un contrat CDI ont une durée de séjour de plus 24 mois.**

**La durée totale de séjour des 32 personnes sorties en 2021 est de 16 mois. 62% des durées de séjour sont inférieures à 18 mois**



### **L'accompagnement spécifique des personnes en Placement extérieur**

Depuis l'an dernier, Le CHRS accueille des personnes avec une mesure de Placement Extérieur. En 2020, l'équipe a ainsi accompagné 5 résidents avec un Placement Extérieur. En 2021, 15 résidents ont bénéficié de cette mesure.

**L'accompagnement des personnes bénéficiant d'une mesure de placement extérieur nécessite un accompagnement spécifique.**

Il se différencie des autres modalités d'accompagnement à plus d'un titre :

- Par l'obligation de contrôler les horaires d'entrées et de sorties de la personne. Le résident est tenu de respecter les horaires indiqués dans le jugement ou, à défaut, les horaires du règlement de fonctionnement du CHRS.
- Tous les matins, les travailleurs sociaux ont un échange avec la personne qui vient signer le registre ce qui n'est pas le cas des autres résidents. Une relation de proximité s'instaure plus rapidement.
- L'absence d'une signature doit être systématiquement signalée au Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP). Le travailleur social en informe le résident concerné et échange sur les raisons du retard ou de l'oubli dans un objectif éducatif. Il sensibilise le résident sur les enjeux du Placement Extérieur, l'accompagne et le soutient dans ce projet.

La mission du CHRS est valorisée et prise en compte. Le Juge d'Applications des Peines s'informe via le SPIP des avancées du parcours du résident. Une collaboration plus active

s'installe entre le travailleur social référent et le Conseiller Pénitentiaire d'Insertion et de Probation.

En règle générale, les personnes ont rencontré lors de leur détention des chantiers d'insertion (FAIRE, WAKE UP ...) pour préparer leur sortie d'incarcération. Cet accompagnement se prolonge durant les premiers mois de leur arrivée au CHRS. La coordination avec ces acteurs est essentielle pour la cohérence du projet. Le travailleur social référent se met en lien avec le chantier d'insertion pour un accompagnement conjoint.

Les personnes sortant de détention arrivent au CHRS sans aucune ressource. Depuis novembre 2021, des tickets service d'une valeur unitaire de 6,50 euros sont remis aux personnes afin qu'elles puissent procéder à des premiers achats de nécessité. L'accès au service de restauration est bien sûr accessible dès le 1<sup>er</sup> jour de leur arrivée.

**Point sur la fin de parcours des 11 accompagnements qui ont bénéficié d'un placement extérieur en 2021 :**

8 personnes ont mené à bien la mesure jusqu'à son terme.

3 personnes ont été exclues du CHRS pour manquement grave et répété au règlement de fonctionnement.

6 résidents sont toujours hébergés au CHRS. Les deux autres sont retournés dans leur environnement familial.

5 personnes sont en emploi.

# PERSPECTIVES 2022

---

## 1. Des objectifs liés aux travaux d'humanisation du CHRS 2022 - 2024

**Mettre en place un nouveau plan de relogement suite à la fermeture de 18 places en diffus dans le 13<sup>ème</sup> arrondissement et l'ouverture d'un nouveau lieu de vie transitoire à Vincennes (94).**

- Accompagner les personnes en emploi vers un projet de relogement dès janvier 2021 en lien avec le SIAO pour des accès à des résidences sociales ou des Foyers de Jeunes Travailleurs.
- Elaboration des dossiers « accord collectif ».
- Préparer les personnes qui restent au CHRS à leur future installation soit à Vincennes, soit dans l'un des hébergements en diffus à Aubervilliers

### Sur un plan technique

- Remettre en état les 18 chambres de la rue de Chevaleret.
- Préparer les 13 studios du lieu de vie de Vincennes
- Organiser le déménagement des résidents.
- Installer une vidéo de télé surveillance pour visionner les espaces communs de Chemin Vert, des bureaux de Ménilmontant, et apprendre à travailler avec cet outil.
- Pendant les travaux, il n'y aura pas de présence de l'équipe éducative de 9 h à 17h dans le collectif. L'équipe sera présente le matin entre 7h et 9h et en fin d'après-midi de 17h à 7h du matin (arrivée du veilleur vers 21 heures).

## 2. Des objectifs liés à l'accompagnement socio-éducatif

- Renforcer la présence éducative dans les hébergements en diffus (visites à domicile et permanences fixes)
- Mettre en place des outils pour une meilleure traçabilité de l'activité et actualiser les procédures d'accueil et d'accompagnement.
- Intégrer dans l'accompagnement les services mutualisés d'un CIP, Conseiller en Insertion Professionnel.
- Créer un parcours d'étapes vers le logement : accompagner les démarches administratives, présenter les différents dispositifs d'hébergement, s'assurer que la demande de logement social soit effective, faire valoir le Droit Au Logement Opposable, adresser des dossiers « accords collectifs ».

## 3. Renforcer la présence des bénévoles autour de 3 actions principales

- Savoirs de base / FLE/ Alphabétisation
- Activités de socialisation des personnes vieillissantes résidant à Chemin Vert.
- Accompagnement vers les démarches de soins.

# MERCI À NOS PARTENAIRES

---

CMP REPUBLIQUE

SPIP DE PARIS

SPIP de Fleury Merogis

SPIP de Bois d'Arcy

SPIP de Fresnes

SIAO

CSPA PIERRE NICOLE

Solidarité Nouvelle Contre le Chômage

Les bénévoles du CHRS

Secours Emploi

MRS

Marie de Paris

Mairie du 11ème arrondissement



## CHRS ILOT CHEMIN VERT

151 rue du Chemin Vert

75011 Paris

Tel : 01 76 71 06 71